

Cadrage

Cet appel à propositions « Emilie du Châtelet » vise à augmenter l'attractivité et la visibilité des laboratoires de l'axe P2I de la Graduate School de Physique de l'Université Paris-Saclay. Il pourra financer :

- le support à l'organisation de colloques, ateliers, conférences, écoles ou évènements à destination du grand public,
- des actions de communications,
- l'accueil de visiteurs, chercheurs ou ingénieurs étrangers.

Seules les écoles et actions de formation s'adressant aux doctorants et post-doctorants seront financées.

Le financement total demandé par projet sera limité à 4 k€.

Modalités

Le support à l'organisation de colloques, ateliers, conférences ou d'évènements à destination du grand public devra vérifier les critères suivants :

- intérêt scientifique majeur, conforme à la stratégie de l'Axe P2I,
- la priorité sera donnée aux ateliers et conférences se tenant sur le périmètre géographique de P2I, sauf dans le cas de conférences internationales d'intérêt majeur pour la communauté,
- le président ou un vice-président du comité local d'organisation doit relever d'un laboratoire ou d'une équipe de P2I,
- le comité local d'organisation doit être composé d'au moins 30 % de membres de P2I.

La contribution de P2I ne pourra pas dépasser 1 k€ pour les conférences nationales ou les conférences internationales modestes, 2 k€ pour les conférences internationales récurrentes classiques et 4 k€ pour les conférences internationales revêtant un caractère exceptionnel. Le dossier devra indiquer le nombre de participants attendus et la fraction de participants relevant de P2I ainsi que le budget global.

L'accueil des visiteurs étrangers devra vérifier les conditions suivantes :

- le visiteur bénéficie d'un contrat de travail auprès d'un organisme de recherche étranger,
- un programme de travail précis déterminé par l'équipe d'accueil devra être fourni et montrer l'intérêt scientifique pour P2I ,
- le séjour doit être au minimum d'un mois à réaliser sur une période de 12 mois,
- Le support pourra couvrir une partie des frais de séjour (hors frais de voyage) du visiteur et sera au maximum de 4000 € par mois.
- les dossiers comportant une proposition d'organisation de séminaires, cours ou leçons au bénéfice de l'ensemble de P2I pendant la durée du séjour seront privilégiés.
- **Le visa du directeur de l'unité d'accueil est requis.**

Calendrier

Ouverture de l'appel le **4 février 2026**

Date limite de réception des projets : **Lundi 2 mars 2025 à 23h59**

Dépôt des projets sur le site : <https://www.universite-paris-saclay.fr/appels-projets-de-la-gs-physique>

Appel à projet « Emilie du Châtelet février 2026 »

La date de sélection par le Comité d'Axe P2I sera précisée ultérieurement.

Nous contacter

Directrice de l'axe P2I : tiina.suomijarvi@ijclab.in2p3.fr

Directeur adjoint : Frederic.Deliot@cern.ch

Manager recherche : sabrina.soccard@universite-paris-saclay.fr